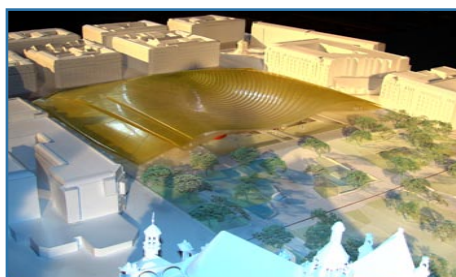
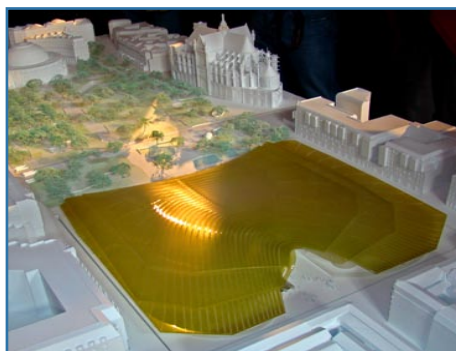


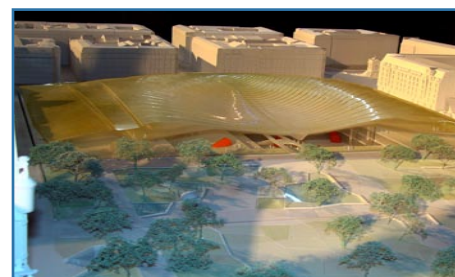
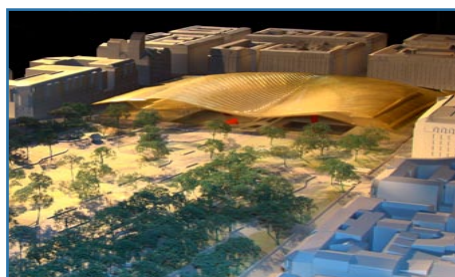
Projet de rénovation des Halles

Le Futur bâtiment du Forum



Le 29 juin dernier, le jury du concours des Halles a choisi le projet présenté par Patrick Berger et Jacques Anziutti, appelé «la Canopée». La représentante associative au sein de ce jury, Elisabeth Bourguinat, a voté avec enthousiasme pour ce projet, qui sous des formes peut-être un peu déroutantes répond de façon très satisfaisante au cahier des charges et aux exigences environnementales.

Il ne s'agit pour l'instant que d'une esquisse et la concertation va se poursuivre ; nous serons vigilants pour que l'évolution ultérieure du projet permette d'en améliorer encore les performances. Le projet lauréat et les neuf autres projets sont exposés au Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland, dans le 4^{ème} arrondissement (métro Morland) du 12 juillet au 9 septembre.



Les jeux pour enfants

Un grand espace de 1.370 m² pour les petits avec des espaces et des jeux adaptés selon les âges, 2.500 m² pour un jardin d'aventure soumis à concours (cf article suivant), des espaces de rencontres pour les grands et les petits, et tout cela entre la rue Berger et la voie allant de la Bourse de Commerce au futur bâtiment, telle est la proposition de

l'équipe SEURA pour la localisation des futurs jeux d'enfants. On peut regretter la concentration des jeux en un lieu unique et s'inquiéter de l'ensoleillement à cet endroit (une partie des jeux seront sous les arbres du mail actuel). En revanche nous nous félicitons que la Ville tienne son engagement de ne pas réduire d'un mètre carré les surfaces dévolues aux enfants dans le jardin des Halles.



(voir les propositions concrètes sur <http://jardindaventure.free.fr>)

La concertation un défi à la rentrée

Cet été les architectes du futur bâtiment et les architectes du



futur jardin vont travailler ensemble pour trouver une cohérence à deux projets qui n'en ont guère pour l'instant, la «Canopée» de l'architecte Patrick Berger et Jacques Anziutti, aux formes souples et arrondies, et le jardin malencontreusement dessiné à l'avance par David Mangin sur une grille très rigide. Prendront-ils en compte les demandes des associations ? Notamment celle concernant le traitement de l'interface entre le bâtiment et le jardin afin d'éviter

que le jardin devienne une annexe du Forum et celle concernant la préservation d'une place René Cassin pour tous ceux qui veulent que le jardin reste un lieu de rencontre hors toutes préoccupations commerciales (voir l'ensemble des demandes sur notre site). Si tel ne devait pas être le cas, la rentrée sera de nouveau agitée pour la concertation ! Une réunion publique doit enfin être organisée par l'Hôtel de Ville en septembre ou octobre, nous vous en tiendrons informés.

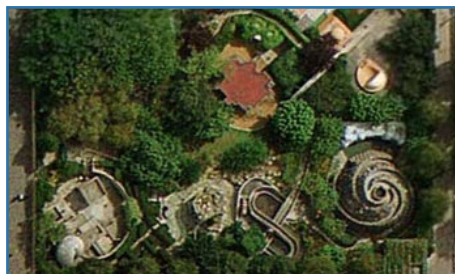
Un concours pour les jeux d'enfants

Lors de la réunion du 5 juillet, Yves Contassot a indiqué que la Ville se dirigeait vers la mise en place d'un concours pour la création des futurs jeux pour enfants. Nous demandions depuis longtemps déjà des garanties quant à la faisabilité technique d'un nouveau jardin d'aventure si la décision de destruction du jardin d'aventure actuel devait être prise. Un tel jardin n'aurait évidemment ni le charme ni l'intérêt de l'actuel jardin Lalanne s'il devait être constitué par des jeux achetés sur catalogue. Un concours pour le jardin d'aventure et les autres espaces de jeux pour enfants semble une bonne solution à condition

Un espace d'escalade pour les ados

Les adolescents étant les grands oubliés du projet de rénovation des Halles, il semble que l'équipe SEURA ait trouvé un petit espace à leur consacrer dans le passage qui mène actuellement à l'UGC depuis la porte du jour. Il est proposé de créer un tapis roulant sous les verrières (la serre tropicale est depuis le début condamnée pour des raisons

de soumettre son cahier des charges à concertation pour que nous puissions participer à son élaboration et nous assurer que la poésie et l'intelligence du concept du jardin Lalanne soient toujours présentes. Y. Contassot s'est également engagé sur le fait que le jardin actuel ne serait pas détruit tant que le suivant ne serait pas mis en service.



de coût d'entretien) qui longerait d'un côté la piscine et de l'autre un espace escalade. Pourquoi un tapis roulant à cet endroit ? Nous préférierions que l'espace escalade soit situé à la lumière du jour, sous les verrières, et éventuellement complété par un espace tout petits abrité pour les jours de pluie, en laissant le passage devant l'UGC tel qu'il est actuellement.

La Lettre d'ACCOMPLIR

Mais avant tout concours, il faudra répondre à la question constamment taboue depuis le départ : pourquoi détruire et reconstruire le jardin d'aventure au lieu de le rénover et de l'embellir, maintenant que la preuve a été faite qu'il n'est pas structurellement dangereux, et que l'architecte qui vient d'être désigné pour rénover le Forum non seulement accepte mais souhaite que la végétalisation du jardin aille jusqu'au pied du futur bâtiment ? Pourquoi sacrifier ce « lieu de mémoire » des enfants des Halles ? Et enfin pourquoi faire des dépenses inutiles ?



Concours Second Life



Le lauréat du concours de jardin sur Second Life organisé par Accomplir a été primé par un jury de 12 personnes. Joshua Culdesac et de Piper Pitney ont imaginé des îles avec des fonctionnalités différentes séparées par des chemins et des petits cours d'eau très peu profonds. La créativité existe et nous souhaiterions que ce ne soit pas seulement dans le monde virtuel mais aussi dans le futur jardin des Halles ! Tous les projets sont visibles sur notre site.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.